

1.6 RÈGLEMENTS PARTICULIERS DES ÉPREUVES PAR ÉQUIPES

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES 2^E DIVISION NATIONALE SENIORS DAMES

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements des épreuves fédérales.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueuses ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

FORME DE JEU

① Phase de qualification : 1^{er} et 2^e jour

4 joueuses / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale pour la montée : 3^e et 4^e jour

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour la montée : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 2 v 7 ; 3 v 6**

3^e jour : ¼ de finale

4^e jour : ½ finales

③ Phase finale pour les barrages : 3^e et 4^e jour

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 16 dernières équipes jouent pour le maintien en élimination directe :

Le tableau des barrages sera adapté en fonction du nombre d'équipes.

3^e jour : barrages

4^e jour : 2^e tour de barrages pour les équipes perdantes du 1^{er} tour

ENGAGEMENT

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueuses sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard **8 jours** pleins avant le premier jour de l'épreuve.

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux équipes vainqueures des demi-finales.